

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 36 (1988)

Artikel: Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1986 et 1987
Autor: Bonnet, Charles
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-728465>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1986 et 1987

Par Charles BONNET

INTRODUCTION

Une nouvelle fois cette chronique fait état de découvertes archéologiques de grande importance pour l'histoire de Genève. Des chantiers s'ouvrent un peu partout dans les agglomérations du canton et le Service se trouve confronté aux multiples problèmes de la fouille en milieu urbain. L'exemple de la Galerie technique des Rues-Basses est représentatif de ce genre d'intervention : avec l'accord de tous les responsables, des recherches systématiques ont été planifiées dans l'un des secteurs les plus fréquentés de la ville. Avant que les canalisations ne bouleversent le sous-sol sur plusieurs centaines de mètres, il était indispensable d'étudier les vestiges des différents aménagements portuaires implantés dès le second siècle avant J.-C. Plus de mille pieux de chêne ont ainsi pu être repérés et souvent prélevés pour des analyses dendrochronologiques.

Si la population dans sa majorité comprend l'intérêt d'une telle démarche, la mise en œuvre d'une politique d'information contribue à mieux faire accepter les inconvénients liés à ces grands chantiers. Lorsque le programme des travaux est défini selon des périodes limitées dans le temps, et quelquefois sans possibilité de prolongements, l'archéologue doit faire des choix et justifier ses objectifs. Cette situation inconfortable peut s'améliorer si les habitants et leurs représentants manifestent par leur appui une volonté de sauvegarde. Malgré le développement rapide de Genève, il est aujourd'hui admis que certains témoins du passé peuvent être mis en valeur et que la responsabilité de chacun est engagée.

Ce changement d'esprit doit beaucoup à la création du vaste site archéologique de la cathédrale Saint-Pierre. Inauguré le 16 mai 1986, ce sous-sol a été visité en un an et demi par plus de 50 000 personnes. L'aménagement des secteurs accessibles est dû à M. Antoine Galeras qui a su allier une architecture contemporaine avec les contingences de la protection des vestiges et de leur présentation.

Quelques mois plus tard (le 25 octobre 1986), l'ouverture de la Maison Tavel permettait à tous de retrouver l'histoire de la plus ancienne maison privée de Genève. Dans ce musée, les résultats des travaux archéologiques ont pris une signification nouvelle car les membres du Service cantonal ont participé à la préparation de la conservation du monument, comme au choix des structures à préserver. Des

panneaux explicatifs, un film et des publications renseignent le public sur la démarche des artisans de la restauration et sur l'évolution de ce site occupé déjà à l'époque protohistorique.

Notons encore la visite à Genève du XI^e Congrès international d'archéologie chrétienne (26-27 septembre 1986) ; à cette occasion des centaines de spécialistes ont découvert les chantiers archéologiques de la ville. Des communications scientifiques et plusieurs publications ont également été présentées¹.

Le développement de nos recherches n'a été possible que grâce à la compréhension et à l'intérêt manifestés par M. Christian Grobet, président du Département des travaux publics ; c'est ainsi que notre Service a gagné en efficacité. Nous sommes également très redevables envers MM. G. Bill, G. Corsat, R. Schaffert, P. Baertschi, B. Jordan et M^{me} Y. Kummer qui ont beaucoup œuvré pour nous faciliter la tâche. Les membres de la Commission des monuments, de la nature et des sites nous ont documentés sur les restaurations en cours, nous chargeant quelquefois des analyses de certains bâtiments.

INVENTAIRE

1. LA VILLE

A. RIVE GAUCHE

1. *Cathédrale Saint-Pierre* (Coord. 500.410/117.430, alt. 400 m).

La création d'une chambre technique et la reprise du système d'évacuation des eaux dans le *jardin sud* de la cathédrale ont rendu indispensable une étude de ce secteur. Bien qu'il n'ait pas été possible d'atteindre, sur toute la surface, les niveaux protohistoriques et romains, ces travaux ont démontré la richesse des couches archéologiques. Pour qu'on puisse reconnaître l'ensemble du plan des bâtiments de l'Antiquité tardive, les fouilles devront se poursuivre sous la place de la Taconnerie et sous la rue Farel où d'importantes constructions sont attestées². Par étapes, nous constatons que le tissu urbain, dans la ville de l'Antiquité tardive, est très dense, particulièrement autour des édifices de culte du groupe épiscopal³ (fig. 1-2).

ETAT I
III^e-IV^e s.

ETAT II
V^e siècle

0 20m



1. Plan schématique du groupe épiscopal (III^e-V^e siècle).

A plus de 5 mètres de profondeur par rapport au niveau de la rue Farel, du matériel de La Tène Finale (D₂) a été recueilli, il s'agit de la première occupation de la colline. Des vestiges contemporains plus significatifs avaient déjà été dégagés au sud de l'abside de la chapelle des Macchabées⁴.

Au-dessus d'un remblai d'un mètre d'épaisseur, les restes d'une habitation sont apparus. Le plan est incomplet, mais au moins trois pièces peuvent être reconstituées. Celle de l'ouest est dotée d'un sol de mortier sur un empierrement. Les poutres qui composaient la base des murs reposaient sur des fondations de pierres sèches. Dans la pièce sud-est, l'une des parois de la maison s'était effondrée à la suite d'un incendie. Le clayonnage s'est ainsi maintenu carbonisé dans le torchis qui constituait les murs. Au nord, un local plus étroit est partiellement reconnu. La céramique abandonnée lors de l'incendie permet de dater cet ensemble de l'époque augustéenne ou des décennies qui ont suivi. Elle est certainement antérieure au milieu du I^{er} siècle après J.-C. (fig. 2.1).

Rien ne subsiste dans les couches plus tardives et il faut attendre les grands remaniements, postérieurs aux migrations alémanes, pour retrouver d'autres installations. Une clôture se prolonge sous la cathédrale, elle limite un quartier résidentiel établi selon l'orientation de l'enceinte fortifiée. Les solins en pierre et mortier, à l'emplacement de l'ancienne habitation du Haut-Empire, suivent en revanche l'orientation générale qui régit encore le plan actuel. On peut également observer, au niveau de ces fondations de la fin du III^e siècle, les bases d'une rangée de quatre supports, vraisemblablement en bois (fig. 2.2).

Une nouvelle étape, presque contemporaine, voit la construction d'un réseau de murs qui définit l'organisation parcellaire d'un vaste ensemble de bâtiments. Cette phase des aménagements prend une grande importance car les édifices du groupe épiscopal sont bâtis plus tard en tenant compte de ce parcellaire. Plusieurs terrasses modifient la topographie du terrain à cette époque. Des murs puissants, bien fondés, montrent que les maçons n'ont rien perdu des techniques antiques. Dans ce secteur sud de la cathédrale, il n'est pas encore possible de reconnaître les fonctions des différents espaces ainsi définis.

La construction du baptistère, de la cathédrale nord, puis de la cathédrale sud, à la fin du IV^e et au V^e siècle, provoque de rapides transformations. Des salles de vastes proportions, entourées d'annexes, sont placées près du chevet des trois monuments religieux. En étudiant une fois encore les documents publiés par le docteur H.-J. Gosse⁵ et en analysant les maçonneries conservées, il est possible de reconstituer un vaste local chauffé, installé derrière l'abside du baptistère. Adossée au sud, une annexe bénéficie du même système de chauffage (fig. 2.3). D'autres locaux assez exigus sont modifiés lors de l'agrandissement du baptistère, l'un d'eux est doté de canaux pour l'air chaud. Après une dénivellation, on gagnait une esplanade méridionale où d'autres

bâtiments annexes occupent la place disponible jusqu'à une salle chauffée dont nous n'avons fouillé que l'angle nord-ouest. La rue Farel recouvre les vestiges de cet édifice qui paraît de grand intérêt. Des fosses et des couches marquant l'occupation du quartier sont datées par une abondante céramique de terre sigillée grise du V^e et du début du VI^e siècle⁶ (fig. 2.4).

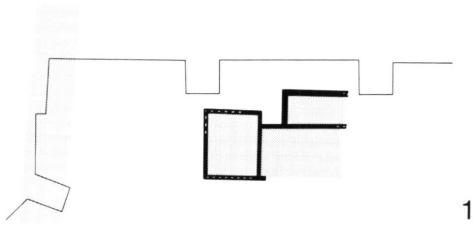
Après les guerres fratricides entre Gondebaud et Godegisèle, rois des Burgondes, une troisième cathédrale est édifiée. Salles de réception et annexes vont disparaître au cours d'un chantier dont la première étape touche tout le secteur étudié et se prolonge dans les fondations du sanctuaire épiscopal. Une très grande pièce est alors aménagée, on y pénétrait du côté occidental par une entrée axiale. Précédant l'ouverture, deux massifs restituent peut-être la fondation de deux volées d'escalier. Les marches ont vraisemblablement été élargies en un second état. La salle, de plan irrégulier, avait de 10 à 11 m de côté, son sol de pierres de rivière, recouvertes par une épaisse couche de terre argileuse, s'étendait au-dessus des murs plus anciens, arasés (fig. 2.5).

Il est possible que la grande salle méridionale qui flanque la troisième cathédrale ait eu des fonctions du même genre que la salle de réception de l'évêque, proche du chevet de la cathédrale sud.

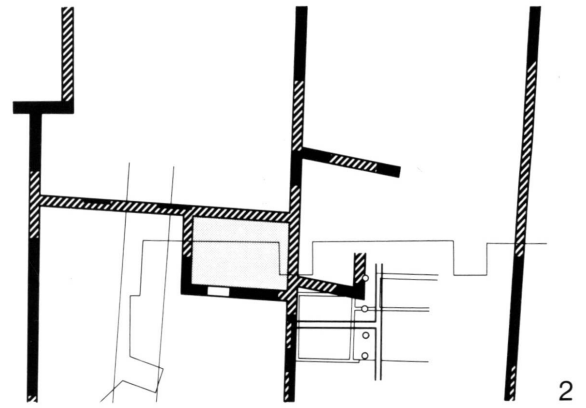
L'étape antérieure au chantier de la cathédrale à trois absides est peut-être signifiée par un mur retrouvé derrière l'abside nord de l'église épiscopale. Dans ce secteur, un petit trésor monétaire du V^e siècle a été découvert en profondeur⁷.

Un circuit complémentaire permettra bientôt aux visiteurs du site archéologique de reconnaître la cathédrale nord. Une fouille est en effet menée dans la *cour Saint-Pierre* où sont dégagés les restes de la nef du sanctuaire principal de la cité. Dans les maçonneries du mur de la façade occidentale, des blocs de remploi quadrangulaires restituent un décor architectural qu'il est encore difficile de détailler. Aucune trace d'une entrée axiale n'est apparue; en revanche, une large ouverture donnait accès latéralement à la nef. Les fidèles entraient ainsi dans la cathédrale en passant par le portique nord de l'*atrium*⁸. Les vestiges d'un premier sol de mortier à tuileau ont été repérés dans la nef. Un deuxième sol s'est préservé sur presque toute la surface dégagée, il est également constitué d'un radier et de mortier à gros fragments de tuiles. Des couches de mortier gris appartiennent à des restaurations; en une dernière étape, on a creusé par endroits pour installer des poutres destinées à supporter un plancher.

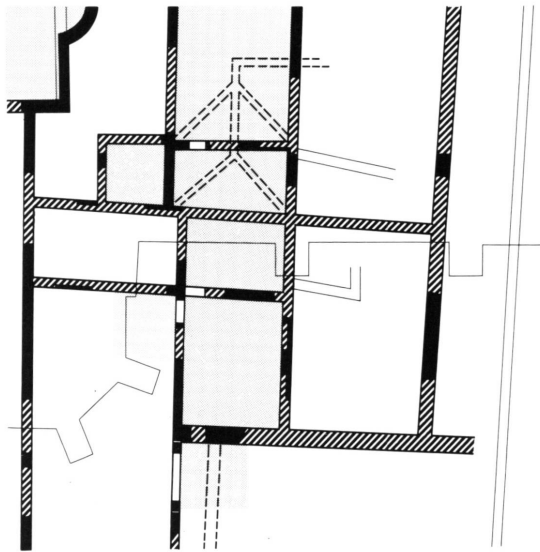
La cathédrale nord est détruite lors de l'aménagement du cloître, aux environs de l'an mil. Certains murs du sanctuaire sont pourtant intégrés au nouveau complexe qui se termine à l'ouest par un mur épais coupant la nef à quelque 8 ou 9 mètres de la façade occidentale. Entre cette façade et le mur, des installations légères d'époque gothique montrent une continuité d'occupation. De nombreuses sépultures sont aussi à signaler dans ce secteur.



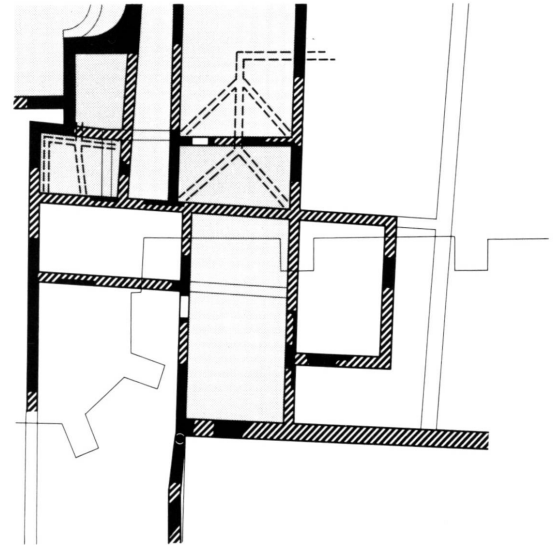
1



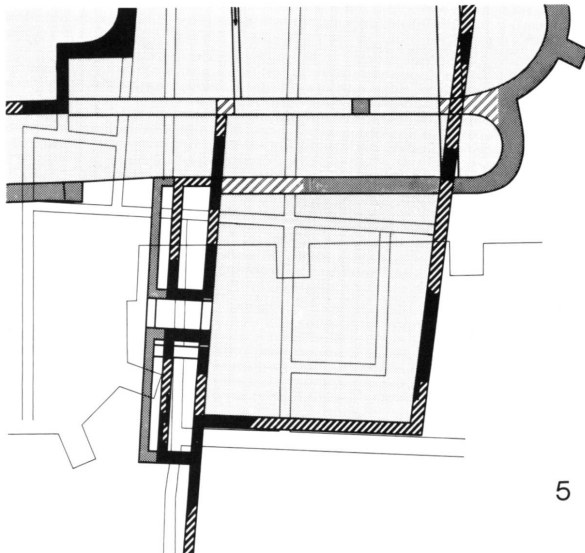
2



3







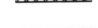

4



5

0 5 10m



-  Murs existants 1^{er} état
-  Murs reconstitués
-  Murs existants 2^{ème} état
-  Murs reconstitués
-  Période précédente
-  Sols

◀ 2. Plans schématiques des édifices construits à l'emplacement du jardin sud de la cathédrale entre le I^{er} et le III^e siècle. 1. Habitation romaine (I^{er} siècle après J.-C.). 2. Limites parcellaires et bâtiments (fin du III^e siècle). 3. Annexes du groupe épiscopal (début du V^e siècle). 4. Annexes du groupe épiscopal (vers 500). 5. Salle de réception (VI^e siècle).



3. Fragment d'un chapiteau du baptistère (vers 400).

Les fouilles se poursuivront au nord de la cour Saint-Pierre, pour localiser le mur latéral de la cathédrale nord, et autour du baptistère (fig. 3).

2. *Place Longemalle, Rue de la Croix-d'Or, Rue de Rive, Rue d'Enfer, Rue de la Fontaine, Rue Verdaine. Ports protohistorique et romain. Habitat et rue médiévaux* (Coord. 500.500-500.525/117.570-117.600 pour le centre de la zone étudiée, alt. 372.80-376 m).

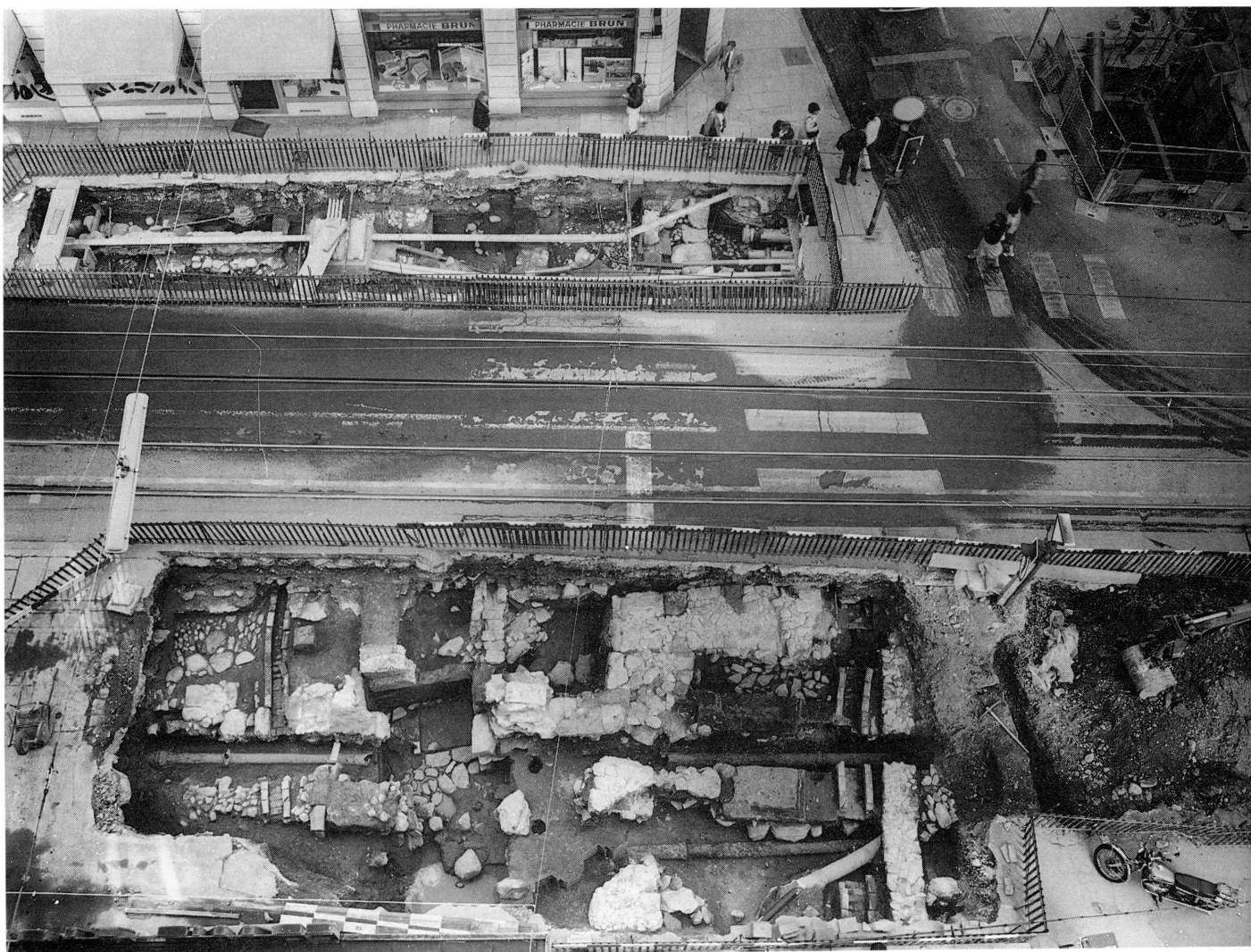
Des travaux considérables ont été entrepris dans les Rues-Basses pour résoudre les problèmes des Services techniques. Ainsi, une galerie de grandes proportions est installée dans les rues de la Confédération, du Marché, de la Croix-d'Or et de Rive. Des canalisations secondaires sont également posées dans les rues adjacentes. Les couches archéologiques ont donc aujourd'hui entièrement disparu le long des anciennes rives du lac, dont le plan d'eau s'est peu à peu comblé jusqu'aux limites actuelles (fig. 4).

Une surveillance des différents chantiers a montré que les vestiges avaient subi, aux XVIII^e et XIX^e siècles, de nombreux bouleversements à l'ouest de la place du Molard; en direction du Cours-de-Rive, en revanche, une meilleure

conservation du sous-sol a pu être observée et des fouilles systématiques, précédant l'aménagement du tunnel de béton, ont été programmées. C'est au bas de la colline et à l'extrémité méridionale de la place Longemalle que des découvertes importantes sont à relever, puisque les installations portuaires antiques situées à cet endroit appartiennent aux origines de la ville de Genève.

Les fouilles en milieu urbain ne sont pas faciles à organiser et lorsque l'on se trouve dans un secteur de grande circulation, les difficultés deviennent presque insurmontables. La compréhension des responsables et l'esprit de collaboration ont permis de mener à bien notre recherche. M. Gaston Zoller a suivi le chantier pour notre Service et a effectué une part très importante des relevés⁹.

Dès la fin du XIX^e siècle, les archéologues genevois ont signalé les traces de l'occupation humaine dans ce quartier. On doit à B. Reber une première description d'une «station» littorale impressionnante car il découvre de part et d'autre de la rue de la Croix-d'Or des dizaines de pieux et plus de 1500 piquets en bois parfaitement conservés. D'énormes pierres plus ou moins alignées restituent «un barrage formant une défense efficace contre la violence des grosses vagues du lac»¹⁰. Le plan alors établi va servir de base à une nouvelle interprétation présentée par L. Blon-



4. Vue générale des fouilles dans la rue de la Croix d'Or.

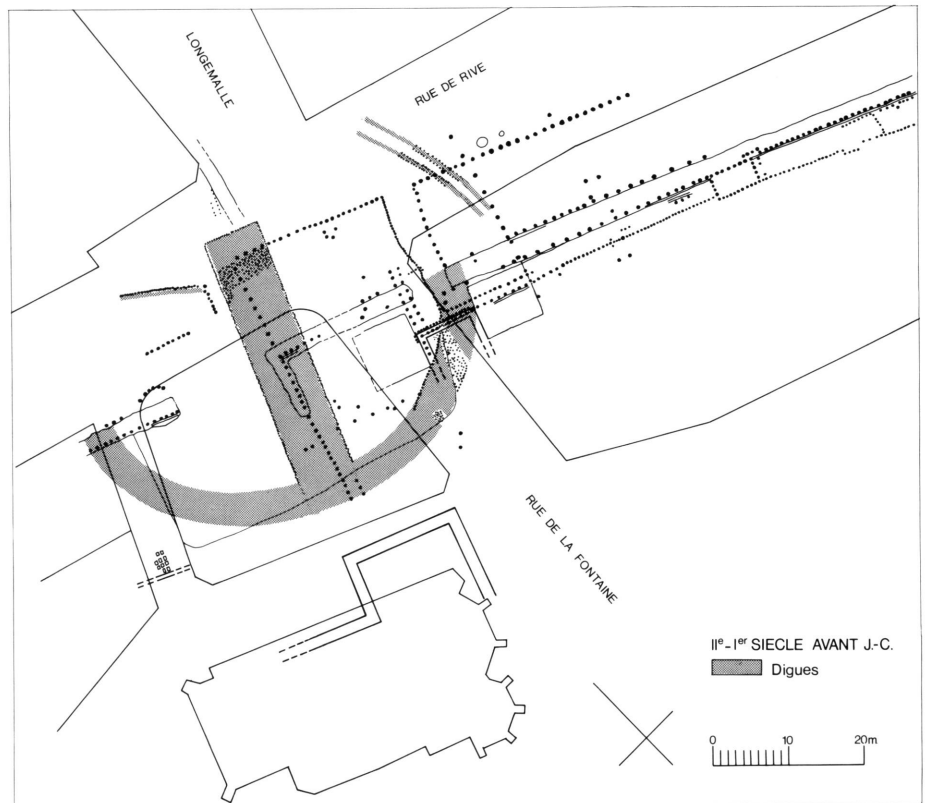
del¹¹. Ce dernier assiste à d'autres transformations du quartier et complète l'analyse de son prédécesseur. Son interprétation du port romain, avec trois bassins disposés au bas de la rue de la Fontaine et au nord de l'église de la Madeleine, fournit une information bien étayée qui nous a donné l'occasion de mieux comprendre un ensemble exceptionnel. Les relevés antérieurs ont ainsi été complétés par la découverte de centaines de pieux et de piquets. Nous avons aussi bénéficié de l'apport de la dendrochronologie qui a permis de fixer les dates précises des étapes des aménagements portuaires. Notre intervention a débuté à fin mai 1986 et s'est poursuivie presque sans interruption jusqu'en 1988.

Les établissements préhistoriques bien attestés dans la rade et le petit lac¹² ne paraissent pas se prolonger jus-

qu'aux sites étudiés. Les couches de fumier lacustre les plus anciennes appartiennent à l'époque de La Tène Moyenne et de La Tène Finale D₁, soit aux environs de 150 avant J.-C. Toutefois les analyses polliniques ont permis d'individualiser quatre périodes distinctes: Dryas récent, un intervalle de temps entre l'Atlantique et le Sub-Boréal, le Sub-Atlantique et les deux derniers millénaires.

La fin de ces périodes est caractérisée par des déboisements (diminution du chêne) et des défrichements (herbaccées très diverses). Les prairies et des cultures de céréales témoignent des activités de l'homme¹³.

Les niveaux très variables du lac ont fait l'objet de nombreuses études mais les données disponibles restent imprécises¹⁴. Il paraît donc intéressant de relever que des plages



5. Plan schématique du port protohistorique.

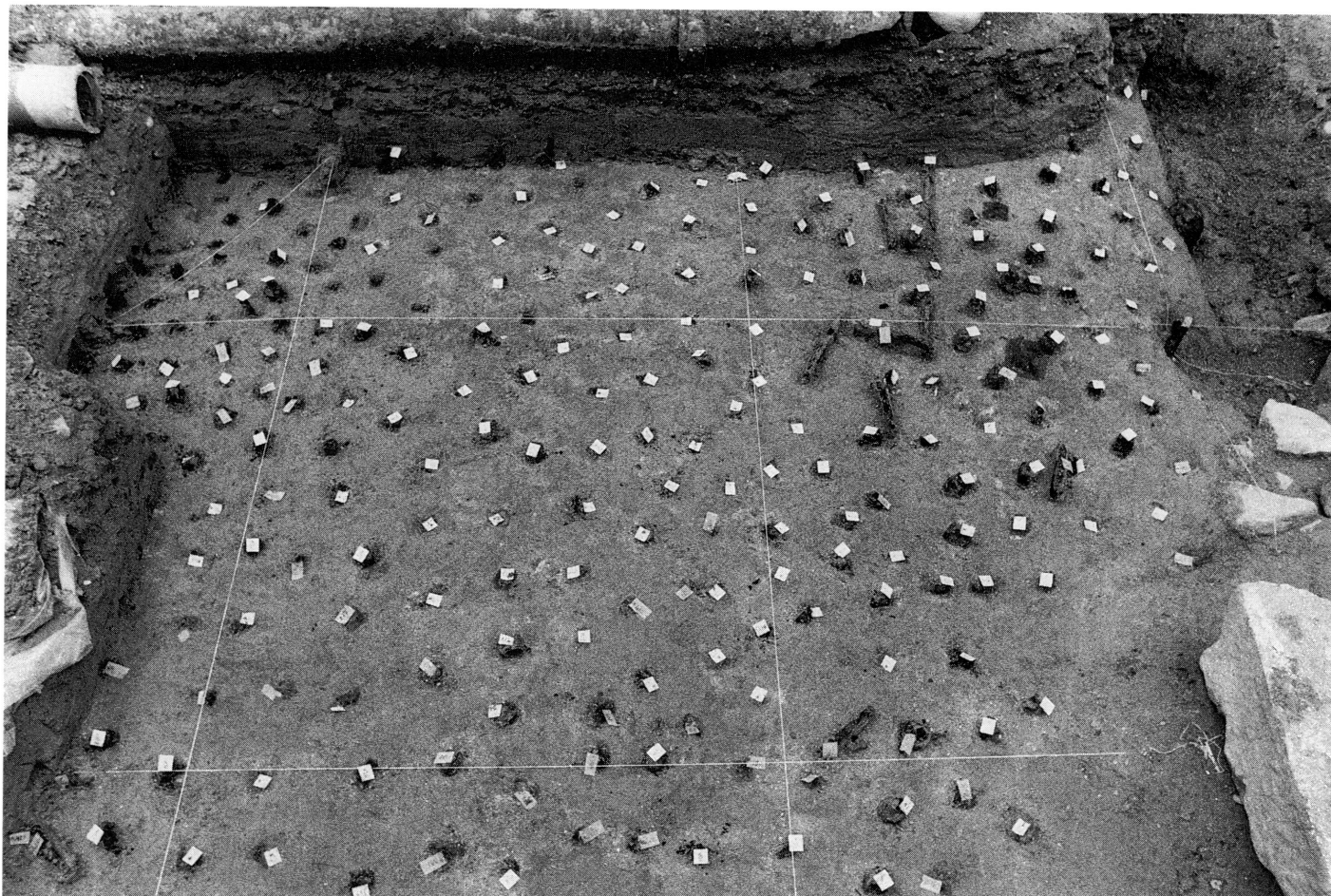
de galets et les rives du lac permettent de fixer un niveau minimum pour La Tène D₁ vers 373.30 m et pour la Tène D₂ à environ 0,50 m plus haut. Au cours du I^{er} siècle après J.-C., cette altitude augmente encore, peut-être de près d'un mètre. On est pourtant encore loin du niveau proposé à Vidy pour la fin du I^{er} siècle après J.-C. (375.60)¹⁵. Les études sédimentologiques ont confirmé à Genève la montée du niveau lacustre par phases successives¹⁶.

Les premières traces d'occupation du site (antérieure à 125 avant J.-C.) sont reconnues dans une couche de fumier où se sont préservés des ossements humains. On ne peut parler d'un établissement car ces vestiges ont subi des perturbations et les ossements appartiennent au dépôt le plus ancien, avec peut-être quelques tessons de céramique. Les restes d'une vingtaine d'individus ont été retrouvés dans ce secteur durant les fouilles de L. Blondel et les nôtres. Il s'agit surtout de fragments de crânes, le squelette post-crânien étant souvent presque entièrement absent. Cinq individus avaient subi de forts traumatismes sur l'arrière du crâne, coups ayant entraîné la mort. C'est avec une arme dotée de pointes et une lame que les sujets ont dû être tués.

Dans la même couche, la base d'un crâne, sans doute taillée, a été dégagée¹⁷.

Sans vouloir forcer l'interprétation de ces découvertes alors que les travaux se poursuivent, il semble bien que l'on soit en présence d'un rituel ou d'un massacre faisant suite à un combat. Les coups ont été assés par derrière et ne peuvent être le résultat d'une lutte. D'autre part, sur les vingt individus, on a dénombré cinq enfants. Récemment, les spécialistes ont montré que les Celtes avaient des pratiques religieuses accompagnées de sacrifices humains et que la découpe des corps était fréquente. De telles coutumes sont d'ailleurs mentionnées dans plusieurs textes et étudiées sur des sites comme Ribemont-sur-Ancre ou Gournay-sur-Aronde en France¹⁸.

A Genève, entre 125 et 105 avant J.-C., des travaux sont entrepris sur le littoral, peut-être à l'embouchure d'un ruisseau qui dévalait les pentes de la colline. Une crique s'est formée à cet endroit où des centaines de piquets sont plantés le long des rives et en direction du lac pour former une sorte de quai. L'ensemble était protégé par des palissades permettant de limiter la force des vagues (fig. 5).



6. Un ensemble de piquets utilisés pour consolider le sol.

Les milliers de piquets retrouvés depuis la fin du XIX^e siècle ont une forme inhabituelle avec leur section rectangulaire (environ $0,08 \times 0,06$ m) et une longueur variant entre 0,40 à 0,60 m. Un tenon circulaire de petit diamètre prolonge l'une des extrémités, alors que l'autre se termine en pointe. Ces piquets étaient employés pour consolider le terrain instable et devaient peut-être supporter une armature de fascines ou de lattes de bois (comme celles retrouvées sur le site de La Tène)¹⁹ ou plus simplement de la terre argileuse et des pierres (fig. 6-7).

Dans l'état actuel de la recherche et en l'absence d'aménagements identiques, il paraît vraisemblable de considérer ces vestiges comme ceux du premier port de l'ancienne *Genua* que découvre César lors de la conquête des Gaules. Même si l'on a proposé récemment d'interpréter les installations en bois du site de La Tène comme faisant partie d'un lieu de culte²⁰, le cas de Genève est bien différent car

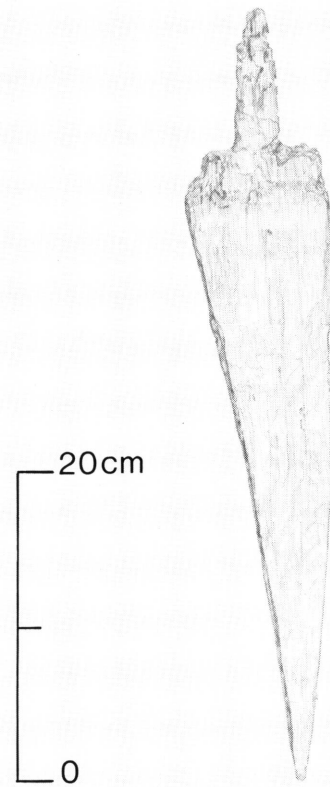
aucune arme n'a été immergée et un habitat contemporain est attesté dans le voisinage immédiat²¹. Dès lors, il faut supposer que des marchandises pouvaient être débarquées ou chargées en utilisant le quai qui d'ailleurs ressemble quelque peu à celui plus tardif du port d'Avenches²². L'organisation générale de ces aménagements évoque aussi des emplacements pour glisser les bateaux hors de l'eau.

Les résultats dendrochronologiques permettent de suivre les transformations du premier ensemble: des rangées de pieux sont plantées le long des dispositifs antérieurs devenus obsolètes ou au bord de terrasses de terre; on creuse un chenal pour les bateaux trop chargés. De cette époque (80 avant J.-C.) date la statue en bois aujourd'hui conservée au Musée d'art et d'histoire, elle a été découverte à moins de 100 mètres, au bas de la rue Verdaine. L'on peut ainsi vérifier la continuité de l'occupation, bien que peu de matériel augustéen ait été inventorié. Ce n'est qu'en

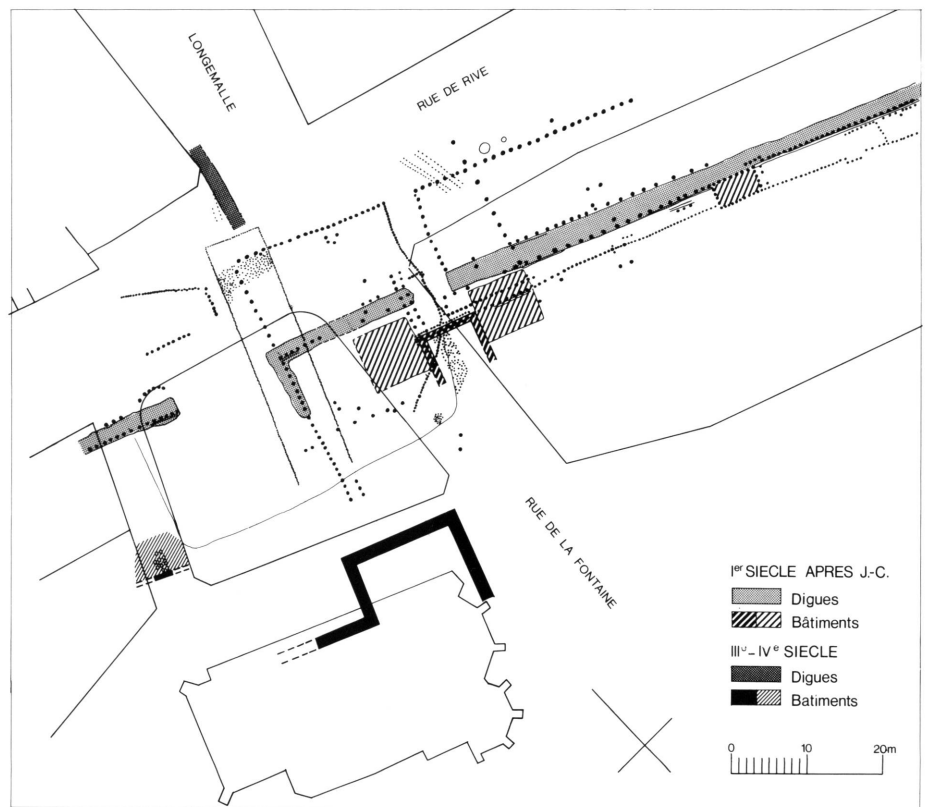
28 ou 40 après J.-C., sous Tibère, puis Claude, que le port est entièrement remanié (fig. 8).

Une puissante digue rectiligne est établie tout au long du rivage. Constituée de pieux d'un bon diamètre (0,25-0,35 m), ancrés dans le sol quelquefois jusqu'à plus de 3 mètres de profondeur, cette protection a disposé d'énormes blocs erratiques, dont les premières assises sont peu organisées. Des poutres horizontales appartiennent à un système de parement, elles sont destinées sans doute à mieux fixer les pierres. Des «traverses en chêne» semblent avoir également maintenu les maçonneries transversalement²³. Plusieurs observations ont permis de repérer le tracé de la digue au-delà des limites de nos chantiers.

Au bas de la rue de la Fontaine, les vestiges d'un ensemble architectural ont été mis au jour, il paraît marquer le centre des installations. Une construction s'élève sur une fondation de grands galets bloquée, côté lac, par des piquets plats, assez minces. Les solins supportaient une sablière basse dont les traces se sont conservées. L'élévation charpentée et probablement des branchages servaient d'armature aux parois de torchis. De part et d'autre du bâtiment, de vastes surfaces de terrain ont été consolidées à



7. Piquet en chêne (n° 95) de 0,50 m de hauteur.



8. Plan schématique du port romain.



9. Vestiges des estacades romaines.

l'aide d'un épais radier de blocs, souvent cassés; contre la digue, les pierres sont ordonnées et forment un parement plus ou moins vertical.

Les bateaux pouvaient accéder au bâtiment et à ces aires aménagées par un chenal qui passait au travers de la digue. Les installations sont encore complétées par des alignements de pieux correspondant à des estacades et des pontons (fig. 9). La succession de ces différents travaux devra faire l'objet d'une analyse minutieuse lorsque tous les résultats dendrochronologiques seront en notre possession. Cependant, il paraît déjà possible de modifier l'organisation des bassins que L. Blondel avait restituée à cet endroit. Les rives du lac et la crique repérée par l'archéologue genevois appartiennent à l'époque protohistorique. Au début du 1^{er} siècle, on avait gagné quelques mètres sur le plan

d'eau et ce mouvement semble encore s'accroître aux siècles suivants.

En effet, barrant l'extrémité orientale de la rue de la Croix-d'Or, une maçonnerie de grands blocs de remploi appartient soit à un quai, soit à une digue, voire à une enceinte, qu'il faut rattacher aux remaniements de la fin du III^e siècle (fig. 10). Des comblements ont porté les limites du port à plus de 30 mètres en avant de l'ancienne digue. Toutefois, les bateaux peuvent s'avancer plus près de la colline, sur la face est du nouveau dispositif (dans le prolongement de la place Longemalle). Les blocs architecturaux des grands édifices publics de Nyon ont sans doute été débarqués dans ce secteur avant d'être réutilisés pour élever l'enceinte de la cité²⁴.

Trois blocs de remploi du 1^{er} siècle ont également été retrouvés sur la destruction de la digue, au bas de la rue d'Enfer. Il pourrait s'agir de la fondation d'un mur de clôture qu'il reste à interpréter. La présence d'une salle chauffée prouve que dans le voisinage immédiat de ce mur d'enceinte était bâtie une construction soigneusement aménagée. Les quelques tessons de céramique inventoriés datent d'une première canalisation du Haut-Empire, alors que la pièce qui la recouvre est encore occupée au IV^e siècle.

Les vestiges de deux enceintes du Bas-Empire, indiquant un agrandissement du port dans le lac, changent l'hypothèse des historiens genevois qui situaient le premier faubourg de la ville basse entre Longemalle et Rive²⁵. Il paraît certain que, dès la fin de l'époque romaine, la ville et le port s'élargissent autour de la place du Molard, le long des rues de la Croix-d'Or et du Marché. Pourtant le problème se complique avec la présence d'une aire funéraire très ancienne à l'emplacement de l'église de la Madeleine. Englober dans la ville un espace réservé aux morts paraît peu plausible aux premiers temps chrétiens ou aux périodes précédentes. Il faut donc supposer que le port avait une situation à part. Les fondations retrouvées au sud-ouest de la place Longemalle étaient implantées au bord de l'eau; en direction du Molard existait un terre-plein sans doute entouré par des aménagements encore inconnus.

Tout le développement urbain des débuts du Moyen Age est donc à revoir après ces découvertes²⁶, bien que les vestiges médiévaux mis au jour n'apportent que des renseignements fragmentaires. En reprenant le *Plan Billon* de 1726, nous avons confronté le parcellaire et les murs dégagés au cours des fouilles. Les canalisations des trois derniers siècles ont malheureusement fait disparaître l'essentiel des fondations. Aucun élément de la porte Aquaria ou d'Yvoire n'est apparu, toutefois le tracé de la voie pavée nettoyée sous la rue de la Croix-d'Or, avec un rétrécissement peu avant la place Longemalle, fixe la situation exacte de cette porte. Une canalisation passe sous le pavage du XV^e siècle, dans l'axe de l'ouverture édifiée sur les structures du III^e siècle. Au bas de la rue de la Fontaine, un mur nord-sud puissant appartient peut-être aux fondements d'une enceinte qui prolonge le côté oriental de la terrasse



10. Quai, digue ou enceinte du port du Bas-Empire.



11. Rue pavée d'époque médiévale.

romaine de la Madeleine étudiée par L. Blondel. Les maçonneries du segment récemment découvert peuvent être datées du XII^e ou du XIII^e siècle. Ce mur, qui s'inscrit dans le parcellaire postérieur, paraît être relié à la porte d'Yvoire par un mur en biais plus mince. La porte est donc en retrait de ces aménagements plusieurs fois remaniés, formant une sorte de bastion devant le passage. C'est à cet endroit que l'on a replacé la maison de l'évêque Robert de Genève, achetée en 1278 à Simon, évêque d'Aoste²⁷. La maison est dans la ville et la propriété est limitée d'un côté par le lac. Les poutres d'un plancher pourraient appartenir à l'une des salles du rez-de-chaussée de l'habitation.

De part et d'autre de la rue pavée, les limites de plusieurs immeubles ont pu être localisées (fig. 11). Sous la façade de la maison située au sud-ouest de la porte, une belle citerne de pierres appareillées était préservée, on puisait de la rue.

Elle était voûtée sous le bâtiment, alors qu'une grande canalisation l'alimentait avec l'eau provenant de la colline. Les différences notées dans l'appareil des murs et le matériel retrouvé dans les couches permettent de suivre une occupation continue du XII^e siècle jusqu'à nos jours. Les grands bâtiments du XVIII^e siècle avaient leurs façades solidement établies sur des pieux et des charpentes horizontales alors que les fondations plus anciennes étaient souvent très peu profondes.

Au nord de la rue de Rive, aucun vestige du Moyen Age n'a été repéré. Les travaux se poursuivront dans cette zone pour vérifier nos hypothèses et démontrer une urbanisation plus tardive de ce quartier.

3. Rue Etienne-Dumont 1-3. Mur et canalisation romains, habitat médiéval (CNS 1301 Genève, coord. 500.495/117.300, alt. 394 m).

Une rapide intervention archéologique a permis, du 11 juillet au 20 août 1986, de reconnaître les vestiges préservés dans la cour de l'immeuble Etienne-Dumont 1-3²⁸. Le chantier de restauration mettait en danger le sous-sol d'une zone sensible, déjà étudiée dans les bâtiments voisins²⁹.

Un vallon, orienté selon l'axe nord-sud, a été retrouvé une nouvelle fois dans notre fouille; il s'agissait d'une rupture de pente barrant toute la cour. Ainsi la topographie générale du terrain peut-elle être mise en relation avec l'extrémité nord de la dépression qui est apparue dans le jardin de l'immeuble Chaudronniers 16³⁰. Comme dans ce jardin, une canalisation constituée de *tegulae* et de murets maçonnés restitue le système d'évacuation des eaux du Haut-Empire (dans ce cas vers 60-110 après J.-C.). Une fondation plus épaisse qui borde l'égout pourrait appartenir à une clôture ou à un mur de terrasse. La canalisation est abandonnée durant la seconde moitié du III^e siècle.

La première urbanisation médiévale intervient dans ce secteur au XII^e siècle³¹, mais les quelques tessons et deux fosses sont insuffisants pour reconstituer un habitat, éventuellement en bois.

C'est vraisemblablement au début de l'époque gothique que sont construites les fondations puissantes d'une habitation située au centre de l'espace fouillé. Il n'en reste qu'un gros mur extérieur contre lequel s'appuient deux épaisses cloisons délimitant une pièce de 2,80 m de largeur. On y accédait par une porte occidentale dont l'un des montants aux blocs appareillés est très partiellement conservé en élévation. Des tessons du XIII^e et du XIV^e siècles fournissent un bon repère chronologique.

On distingue sur le *plan Billon* (1726) une division en trois bandes de terrain presque égales appartenant au parcellaire du XV^e siècle. Ainsi l'ensemble est remanié assez tôt et trois maisons occupent les anciennes propriétés gothi-

ques. Les fouilles ont mis au jour les deux escaliers des immeubles nord, confirmant la disposition habituelle des maisons médiévales genevoises. Soit une façade à front de rue, des chambres allongées et une allée qui donnait accès à la cour et aux jardins. La présence de caves est attestée par les maçonneries conservées et les passages inférieurs des escaliers. Cinq puits montrent que chaque parcelle disposait de sa propre alimentation en eau et que le système était souvent transformé.

D'importantes modifications interviennent au cours du XVIII^e siècle et le plan Céard (vers 1830) permet de constater la réunion des deux parcelles nord. La cour centrale, élargie par la suppression des escaliers, est dotée de galeries accessibles par une volée de marches, rectiligne. Un bâtiment léger occupe le côté nord, ses fondations tiennent compte d'un puits encore utilisé à cette époque. La cour intérieure s'est maintenue jusqu'à nos jours³².

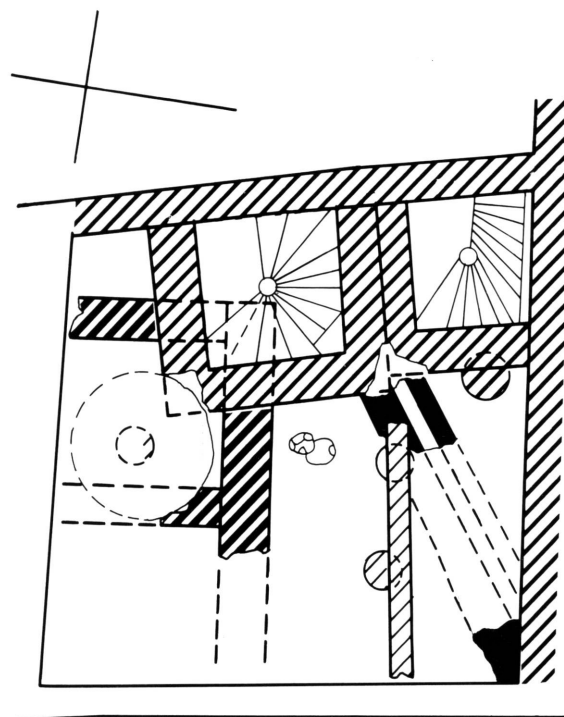
4. Rue de l'Hôtel-de-Ville 12. Promenade de la Treille. Habitat romain. Murs médiévaux (Coord. 500.340/117.325, alt. 398-401 m).

Un projet de restauration de l'immeuble de la rue de l'Hôtel-de-Ville 12 a permis d'entreprendre un sondage archéologique destiné à reconnaître le sous-sol de la terrasse méridionale. La fouille, d'une surface de 3 m par 2 m, a été menée du 18 février au 3 mars 1986³³. Deux fondations de murs médiévaux courent parallèlement aux façades des immeubles du côté de la promenade de la Treille. Des canalisations tardives (XVIII^e-XIX^e siècles) coupent ces fondations. A 2,80 m de profondeur s'est préservé un sol de *terrazzo* qui confirme la présence de vestiges romains dans la pente sud et sur le haut de la colline. De nombreux tessons de céramique datent les couches d'abandon de la construction romaine de la deuxième moitié du III^e siècle après J.-C.

En tenant compte des travaux de L. Blondel³⁴ sous la salle du Grand-Conseil et de ceux que le Service cantonal a conduits dans la Tour Baudet³⁵, on peut imaginer qu'un vaste quartier en terrasses s'est développé sur le flanc sud de la cité durant les premiers siècles de notre ère. L'édification de l'enceinte du Bas-Empire a provoqué l'abandon de ces maisons.

5. Cour de la prison de Saint-Antoine. Vestiges protohistoriques. Habitation romaine (Coord. 500.550/117.380, alt. 399,50 m).

Les transformations menées dans le «quartier de la justice» ont entraîné une exploration de la cour de l'ancienne prison de Saint-Antoine. Ce versant du Plateau des Tran-



-  I^{er}-III^e siècle
-  XIII^e-XIV^e s.
-  XV^e-XVI^e s.
-  XVIII-XIX^e s.



12. Plan schématique des vestiges dans l'immeuble de la rue Etienne-Dumont 1-3.

chées, tourné du côté du lac, était encore mal connu³⁶ et la mise au jour des restes d'une demeure résidentielle d'époque augustéenne représente une découverte marquante. Les travaux entrepris en mars 1987 se continueront encore plusieurs mois, après une interruption en 1988, MM. J. Bujard et M.-A. Haldimann ont dirigé les fouilles et se chargeront de leur publication détaillée³⁷.

Une sorte de fossé, orienté selon un axe nord-sud, paraît appartenir à un premier aménagement, creusé dans le plateau morainique. Il se rattache vraisemblablement au système défensif étudié par L. Blondel au Bourg-de-Four³⁸. Un menhir basculé dans la dépression est sans doute contemporain du dispositif fortifié; on note à la surface de la dalle une quinzaine de cupules. Le comblement, autour de ce que l'on peut considérer comme une pierre cultuelle, est daté par la céramique des alentours de l'an 0.

La construction d'une *domus* suit immédiatement le comblement du « fossé ». L'édifice monumental, d'une largeur de 16 mètres, s'organise autour d'une cour centrale, bordée par des couloirs. Certaines parois étaient décorées de remarquables fresques aux ornements végétaux d'un style pompéien³⁹. Le bâtiment occupait plusieurs terrasses; ses murs maçonnés sont exceptionnels pour cette période du Haut-Empire.

Au milieu du I^{er} siècle après J.-C., de profonds remaniements transforment le plan de l'habitation qui subit d'autres restaurations après un incendie au II^e siècle. Les techniques de construction se modifient et les parois intérieures, d'abord établies avec une charpente et du torchis, sont plus tard montées à l'aide de briques crues (adobe).

Un nouvel incendie provoquera l'abandon de la maison à la fin du III^e siècle, on a alors laissé sur place des outils de charpentier (deux écorsoirs, deux herminettes, une scie). Dans les couches de destruction, une tombe de nouveau-né a été retrouvée, aménagée avec des tuiles; il s'agit d'une inhumation du Bas-Empire.

Au Moyen Age, la zone est occupée par des jardins et c'est seulement au XVIII^e siècle que le terrain est complètement remanié pour la construction de l'Hôpital (actuel Palais de Justice) et de la Discipline (Prison de Saint-Antoine).

B. RIVE DROITE

1. *En l'île. Château et bourg médiéval* (Coord. 500.055/117920, alt. 373 m).

Un vaste chantier s'est ouvert à l'emplacement de la « Grande île », à l'est du château édifié par Aymon de Grandson peu avant 1219⁴⁰. La construction du futur siège de la Banque Cantonale Genevoise a permis de retrouver plusieurs caves des bâtiments qui figurent sur le plan Bilon. Pour se protéger de l'eau, on avait creusé profondément le sol et les restes médiévaux ont presque entièrement disparu. Toutefois, quelques segments de murs du XIII^e siècle témoignent d'une occupation ancienne de ce terrain, considéré par les archéologues du début du siècle comme trop exposé pour y établir des habitations. M. Jean Terrier a dirigé la recherche avec l'aide des collaborateurs du Service⁴¹.

Le long de l'ancienne rue de la Machine, signalée sur le plan Céard, se sont préservées d'épaisses fondations (1,40 m) de pierres de rivière et les parements de blocs de molasse appartenant aux élévations. Des murs de cloison et un sol de mortier à tuileaux sont les seuls témoins du petit

bourg fortifié qui se rattachait au château. Les fragments de pichets en céramique vernissée et de carreaux de sol décorés fournissent une datation des couches en place des XIII^e et XIV^e siècles.

2. *Pont de l'île. Pieux romains et médiévaux* (Coord. 499.960/117.930, alt. 368 m).

Les travaux pour le barrage du Seujet ont fait disparaître les dernières traces du Pont du Rhône. Le bras droit du fleuve a été dragué sur plusieurs mètres de profondeur.

MM. P. Corboud et J. Terrier ont procédé au marquage systématique et au relevé de plusieurs centaines de pieux. Les plongées se sont effectuées en septembre et octobre 1986, alors que les prélèvements sont intervenus en janvier 1987.

Les pieux, actuellement en cours d'analyse au Laboratoire romand de dendrochronologie à Moudon, livreront une séquence utile pour les périodes mal représentées du Haut Moyen Age; les plus caractéristiques d'entre eux, par leurs dimensions, la présence de pointes ferrées ou leur datation, seront conservés.

3. *Temple de Saint-Gervais. Eglise funéraire des premiers temps chrétiens* (Coord. 499.850/118.040, alt. 383 m).

En avril 1987, le Service cantonal d'archéologie a commencé une fouille systématique du Temple de Saint-Gervais, de manière à préparer la restauration de ce remarquable édifice de la première moitié du XV^e siècle. Ces travaux, placés sous la direction de M^{lle} B. Privati⁴², vont se poursuivre durant plusieurs années et l'aménagement d'un site archéologique accessible est envisagé.

L'étude stratigraphique conduit à renouveler l'histoire de la rive droite, en face du pont sur le Rhône. Les vestiges mis au jour jusqu'alors ne donnaient que peu d'indications sur les phases du développement d'un quartier réuni à Genève au XV^e siècle seulement. Auparavant, ce territoire semblait avoir été organisé de façon indépendante de la cité voisine. La mention, en 926, du *vicus* de Saint-Gervais apportait la confirmation d'une occupation ancienne dans une *villa* royale, selon l'interprétation qu'avait faite Louis Blondel⁴³. Il y a quelques années, au moment de la construction de La Placette, plusieurs bâtiments, formant peut-

13. Entrée du caveau du V^e siècle, aménagé sous le chœur de l'église.



être les dépendances d'un établissement romain, étaient dégagés. Des sépultures du Haut Moyen Age avaient été installées sur la destruction de l'un de ces petits monuments⁴⁴.

Dans le temple de Saint-Gervais, au-dessus des strates de gravier du sol naturel, la présence de deux couches de La Tène Finale est attestée. On distingue, dans un premier sondage, une paroi de torchis effondrée, appartenant sans doute à une construction charpentée. D'épaisses couches de destruction et des fondations maçonnées marquent les périodes suivantes. Des tessons de céramique du Haut-Empire, comme la poterie postérieure aux migrations germaniques, permettent de suivre l'occupation du site. Enfin, la découverte des murs d'un grand édifice du v^e siècle enrichit la topographie chrétienne de Genève.

Cette vaste église à nef unique était dotée du côté oriental d'une abside arrondie et de quatre annexes saillantes. Des portiques latéraux couraient autour de la nef. D'une longueur de près de 40 m, l'édifice présente des dimensions exceptionnelles dans notre région, supérieures à celles des premières cathédrales du groupe épiscopal. Fondée certainement pour célébrer le culte du souvenir, l'église paraît avoir abrité très tôt des sépultures. Les inhumations se poursuivent jusqu'à la fin de l'époque gothique. Plus de 300 sujets ont été dégagés.

Au cours de l'étude des maçonneries conservées sous le chœur, il a été possible de démontrer qu'un grand caveau voûté était inclus dès l'origine dans l'église et que la crypte, que l'on avait considérée jusqu'ici comme romane, est en fait beaucoup plus ancienne. Le caveau était entièrement orné de fresques dont la datation remonte probablement au v^e siècle⁴⁵ (fig. 13).

II. LES AUTRES COMMUNES

A. RIVE DROITE. SECTEUR RHÔNE-LAC

1. *Grand-Saconnex. Eglise Saint-Hippolyte* (Coord. 498.800/121.400, alt. 443 m). Les résultats de la fouille du sanctuaire sont discutés par J. Bujard à la suite de cette chronique.

B. RIVE GAUCHE. SECTEUR ARVE-LAC

1. *Anières. Station néolithique de Anières-Bassy* (Coord. 506.550/126.600, alt. 368 m).

M. P. Corboud dirige depuis plusieurs années, pour le Service, un groupe de préhistoriens et progresse dans son

inventaire des stations préhistoriques du Léman. Nous présentons ici le résultat de ses travaux sur la rive gauche du lac.

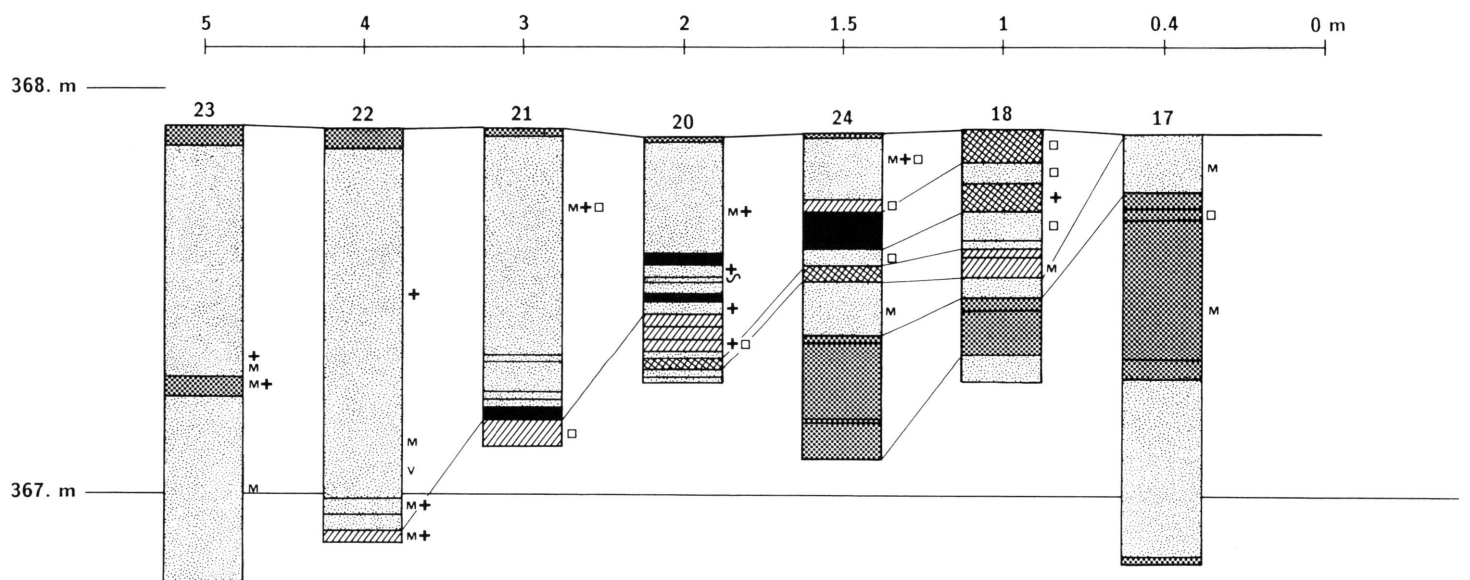
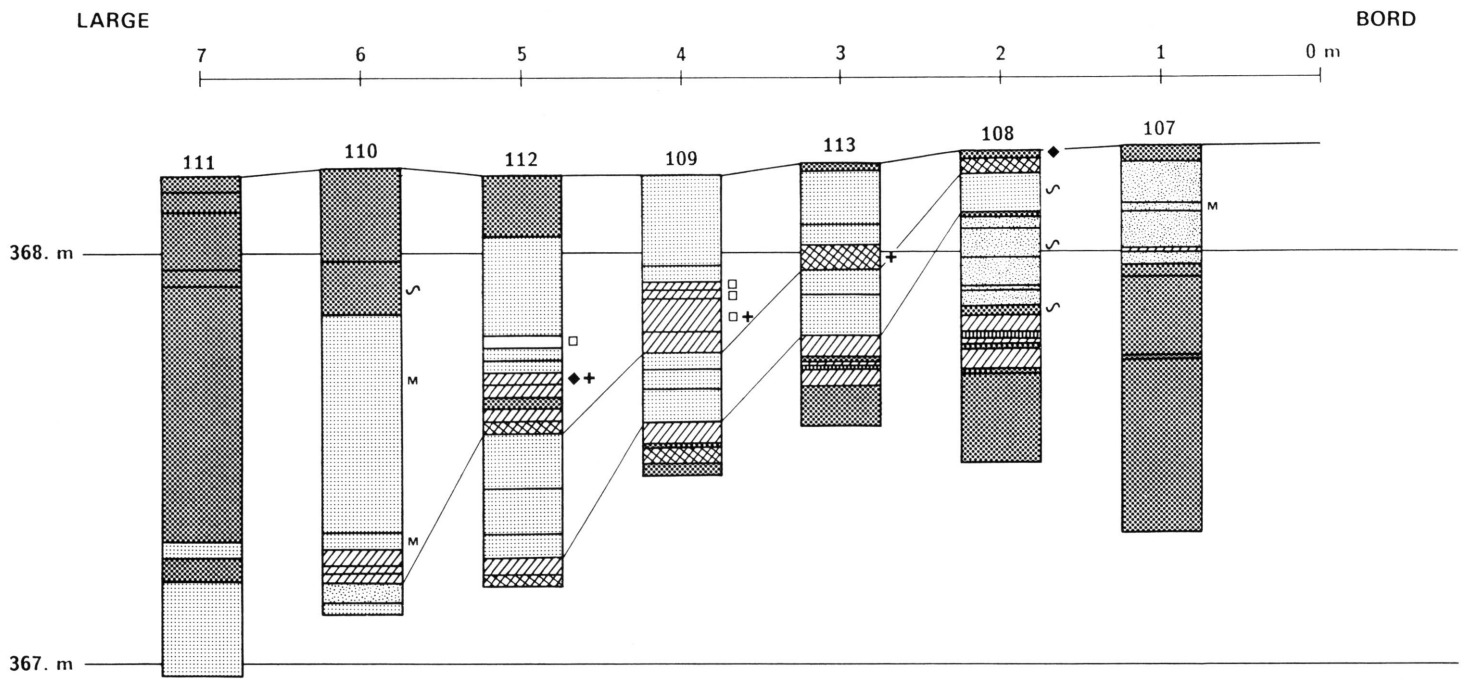
La station d'Anières-Bassy était située de façon très imprécise, mais les recherches menées en 1987 fournissent de nouvelles données. Les vestiges archéologiques se distribuent sur une surface de près de 100 m de longueur par environ 60 m de largeur. On note la présence de ténevières et de pilotis de chêne dont l'analyse dendrochronologique, réalisée sur un ensemble de 119 pieux, montre des phases d'abattage occupant une période allant de -2789 à -2734 avant J.-C. Le matériel archéologique récolté sur le site se compose d'objets en pierre taillée et polie, ainsi que de quelques meules en granit distribuées sur la frange du site, du côté du large. Cette station peut être attribuée au Néolithique récent, civilisation Saône-Rhône et plus particulièrement au groupe de Luscherz.

2. *Collonge-Bellerive. Station Bronze final* (Coord. 503.750/123.200, alt. 368 m).

La grande station de Collonge-Bellerive a été repérée en 1977, elle apparaissait déjà comme l'une des plus remarquables du Petit-Lac pour l'époque du Bronze final. Sa situation, relativement éloignée du rivage actuel, la protège mieux que d'autres sites de l'érosion naturelle. Elle occupe une surface de 390 m par 95 m. Deux ensembles de pieux ont été identifiés: le premier, au sud, comporte 1082 pieux visibles à la surface du sol sur une superficie de 247 par 47 m; le deuxième ensemble, qui occupe 110 par 80 m, est recouvert par une ténevière assez dense. Le front d'érosion des couches anthropiques est observable sur 200 m; on y dénombre trois ou quatre niveaux archéologiques, dont le pendage en direction du large varie entre 15° et 20°.

Une série de 106 carottages a été effectuée dans le but de repérer l'extension spatiale des niveaux archéologiques et de tenter d'en comprendre l'organisation stratigraphique. Le pendage des niveaux anthropiques est relativement important par rapport aux couches étudiées dans d'autres sites lémaniques, il est certainement à mettre en relation avec l'inclinaison des pieux vers le large dans la frange du site (fig. 14).

Aucune récolte systématique de matériel archéologique n'a été effectuée. Les quelques objets prélevés n'étaient destinés qu'à proposer une datation. Les formes de céramique identifiées appartiennent au Hallstatt B₂, mais aussi, pour quelques pièces, au Ha A₂-B₁, d'après la typologie de V. Rychner (1972). Un fragment de panier, en branche de noisetier, a été extrait dans le front d'érosion des couches, cet objet porte des traces de carbonisation (fig. 15).



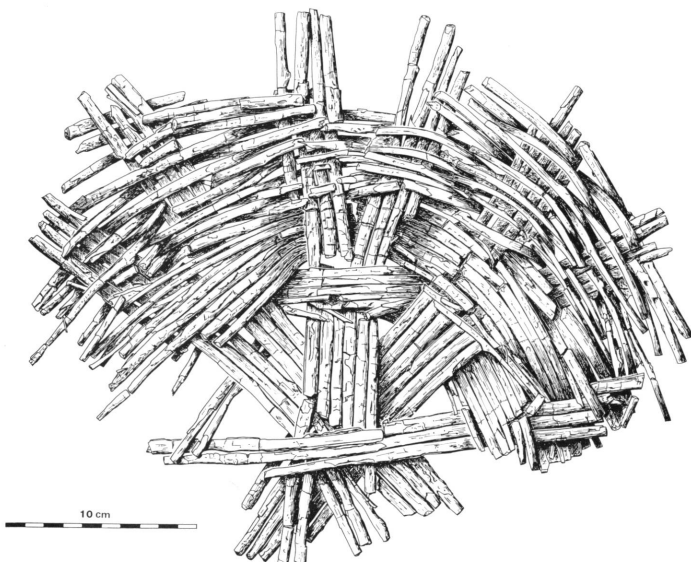
Légende des matrices:



Légende des traces:



14. Collonge-Bellerive.
Station du Bronze Final.
Profils de carottages sur deux axes perpendiculaires au rivage.



15. Collonge-Bellerive.
Station du Bronze Final.
Fragment d'un panier en branche de noisetier (dessin F. Burri).

Parmi les stations littorales du canton de Genève, c'est assurément celle qui devrait, au plus tôt, être inscrite à l'inventaire des sites préhistoriques à protéger.

3. *Collonge-Bellerive. Station néolithique* (Coord. 503.850/123.250, alt. 369 m).

La petite station de Collonge-Bellerive est très érodée. Elle est située à côté de la station du Bronze final mais beaucoup plus proche du rivage, sous moins de 3 m d'eau. Son extension est marquée par la présence d'une ténévière irrégulière qui s'étend sur plus de 130 m. Des meules retrouvées au large et quelques outils de silex et de pierre verte polie récoltés dans des sondages de surface permettent d'attribuer cette station au Néolithique Récent ou éventuellement au Bronze Ancien.

4. *Meinier. Eglise Saint-Pierre* (Coord. 507.110/122.400, alt. 440 m).

La poursuite des fouilles de l'église, effectuées jusqu'en août 1986, et des analyses nous obligent à modifier certaines hypothèses présentées dans la précédente chronique⁴⁶.

La série de tombes très profondes, correspondant à des troncs évidés, des v^e-vi^e siècles, est en fait beaucoup plus tardive. L'analyse des constituants organiques a montré que les traces noirâtres appartenaient à des branchages de feuillus (*fraxinus excelsior*) et trois datations selon la méthode C₁₄ fournissent une chronologie qu'il faut placer entre 900 et 1235. Ce type d'inhumation est très rare et attesté pour la première fois dans notre région.

M. J. Terrier qui a dirigé ces recherches estime que l'église du vi^e siècle est en un premier état dotée d'une abside à trois pans à l'extérieur et circulaire à l'intérieur. Au xi^e siècle, le sanctuaire est reconstruit avec un chœur carré, puis au xiii^e siècle la nef et le chœur sont agrandis. Des chapelles se développent ensuite de part et d'autre de l'édifice, une nouvelle fois reconstruit en 1722.

5. *Meinier. Maison de La Tour* (Coord. 506.752/122.230, alt. 438 m).

La maison de La Tour a été minutieusement étudiée et M. J. Terrier qui s'est chargé de ces travaux présente ses résultats à la suite de la chronique.

6. *Thônex. Eglise Saint-Pierre* (Coord. 504.275/115.958, alt. 408 m).

La restauration de l'église Saint-Pierre de Thônex a permis à notre Service de reconnaître le sous-sol et les élévations de ce sanctuaire rural. M. J. Terrier a organisé les travaux de juin à novembre 1987 et quelques vérifications ont été menées de février à mai 1988⁴⁷. A l'occasion de la kermesse de la paroisse (janvier 1988), un rapport préliminaire a été présenté par le fouilleur.

La première église date de l'époque préromane; la nef, de petites proportions, se termine par une abside semi-circulaire. Au nord et à l'est du lieu de culte s'étend un cimetière. L'édifice est complètement remanié à la fin du xiii^e siècle, sa nef est allongée et un chœur rectangulaire très profond marque l'influence cistercienne, comme pour presque toutes les églises de notre région. Trois chapelles sont par la suite bâties au nord et au sud. En 1707, seule la chapelle de la Vierge est épargnée et l'on reconstruit l'ensemble du bâtiment.

Parmi les nombreux objets découverts, poteries, clés, chapelets, une pointe de hallebarde, plus de 60 monnaies, il faut mentionner une étonnante médaille commémorative en argent, frappée en 1597 à la mémoire de Charles X. Cet archevêque de Rouen avait été proclamé roi par la Ligue alors que le souverain officiel de cette époque était le protestant Henri IV.

7. Vandœuvres, Pressy, Saint-Martin. Vestiges romains (Coord. 504.800/120.230, alt. 472-476 m).

Dans son étude sur la route romaine de la rive gauche du lac, L. Blondel signale que la topographie de Pressy est très compliquée et s'interroge sur la situation exacte de la chapelle Saint-Martin déjà disparue au XV^e siècle. Des trouvailles, faites au XIX^e siècle, d'objets romains et du Haut Moyen Age apportent également des données importantes sur une zone archéologique sensible que nous surveillons depuis plusieurs années⁴⁸.

Avant la construction de nouveaux bâtiments dans une vaste parcelle bordée par le chemin de l'Ecorcherie et la route de Pressy, une série de sondages ont été effectués à la pelle mécanique. Le chantier était sous la responsabilité de M. G. Zoller qui a préparé une documentation sur les résultats de ses travaux.

Le haut de la parcelle n'a fourni aucun élément archéologique; en revanche, le long de la route de Pressy, les restes d'un petit bâtiment agricole ont pu être localisés. A 0,50 m de profondeur, une épaisse couche de *tegulae* (0,30 m) occupait une surface d'environ 20 mètres carrés. Des fragments de mortier, du torchis et des pierres dans des couches complètement bouleversées représentent les seules traces de la construction. Plusieurs tessons de céramique témoignent d'une occupation du III^e siècle. Cependant un fragment d'une terrine carénée de La Tène D₂ permet de supposer qu'un établissement beaucoup plus ancien existe sans doute dans le voisinage immédiat. Un autre tesson d'une pâte brun clair, avec un décor à la molette, est peut-être à dater de l'époque carolingienne.

Le fait qu'aucun ossement humain n'a été retrouvé semble indiquer que la chapelle Saint-Martin était située vers l'est, dans la parcelle voisine. Notons encore la présence d'un puits du XVIII^e ou du XIX^e siècle, il a un diamètre de 1,10 m et était alimenté par des systèmes de drainage constitués de cailloux.

¹ Ch. BONNET, M. COLARDELLE, R. COLARDELLE, Y. GUYON, M. JANNET-VALLAT, R. PERINETTI, J.-Ch. PICARD, B. PRIVATI, J.-F. REYNAUD, *Préirage des rapports de la région Rhône-Alpes*, Grenoble, 1986 (à paraître dans: *Actes du XI^e Congrès international d'archéologie chrétienne*, Rome, 1988). Ch. BONNET, *Genève aux premiers temps chrétiens*, Genève, 1986; *The archaeological site of the cathedral of Saint Peter (Saint-Pierre)*, Geneva, dans: *World Archaeology*, vol. 18, n° 3, 1987, pp. 330-340; *Ursprünge der Stadt Genf, Ausgrabungen in der Kathedrale Saint-Pierre*, dans: *Swissair Gazette*, 5/1987, pp. 20-24; Ch. BONNET, R. PERINETTI, *Aoste aux premiers temps chrétiens*, Quart (Aoste), 1986.

² Les chantiers de la cathédrale Saint-Pierre sont organisés sous la responsabilité de M. A. Peillex, en collaboration avec M^{mes} M.-J. Mühlethaler, I. Plan, Fr. Plojoux et MM. D. Burnand, M.-A. Haldimann. M. Ch. Simon, anthropologue, a suivi le dégagement des sépultures. Comme sur les autres chantiers, les relevés photographiques sont dus à M^{me} Delley et M. J.-B. Sevette.

³ Voir pour les travaux concernant Genève: Ch. BONNET, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1984 et 1985*, dans: *Genava*, n.s., t. XXXIV, 1986, pp. 48-52; *L'inhumation privilégiée du IV^e au VIII^e siècle en Suisse occidentale, Conclusions du colloque*, dans: *L'inhumation privilégiée du IV^e au VIII^e siècle en Occident, Actes du colloque tenu à Créteil les 16-18 mars 1984* édités par Y. DUVAL et J.-Ch. PICARD, Paris, 1986, pp. 109-116 et p. 250; *L'architecture religieuse*, dans: *Encyclopédie de Genève*, 5, *Les religions*, Genève, 1986, pp. 61-66; *Urban Archaeology in Geneva*, dans: *Archaeology*, vol. 38, n° 4, 1985, pp. 40-47; *Le site archéologique de la cathédrale Saint-Pierre*, dans: *Archéologie Suisse*, 9/1986/4, p. 161; Ch. BONNET et C. SANTSCHI, *Genève*, dans: *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII^e siècle*, éditée par N. GAUTHIER et J.-Ch. PICARD, III, *Provinces ecclésiastiques de Vienne et d'Arles*, Paris, 1986, pp. 37-48.

⁴ Ch. BONNET, *Chronique 1982 et 1983*, dans: *Genava*, n.s., t. XXXII, 1984, pp. 44-47.

⁵ H.-J. GOSSE, *Contribution à l'étude des édifices qui ont précédé l'église de Saint-Pierre-ès-Liens à Genève, Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, Genève, 1891-1899, fasc. 3, 1893, pp. 1-88.

⁶ D. PAUNIER, *La céramique gallo-romaine recueillie à Saint-Pierre de Genève*, dans: *Archéologie suisse*, 3/1980/4, pp. 192-196.

⁷ Cf. rapport de M. F. Koenig (à paraître).

⁸ Les travaux se poursuivent le long du portique nord, ouvert sur la cour intérieure. L'étude du retour des portiques à l'ouest est également en cours. Voir pour les fonctions de ce type d'aménagement: J.-Ch. PICARD, *L'atrium dans les églises paléochrétiennes d'Occident*, dans: *Préactes du XI^e Congrès international d'archéologie chrétienne*, 21-28 septembre 1986, Lyon, Vienne, Grenoble, Genève, Aoste (à paraître).

⁹ Il a été secondé par M^{mes} M.-J. Mühlethaler, I. Plan et MM. D. Burnand, G. Deuber et A. Peillex. M. Ch. Simon, du Département d'anthropologie de l'Université de Genève, et M. L. Chaix, archéozoologue au Museum d'histoire naturelle, se sont occupés des ossements humains et animaux. Le Laboratoire Romand de Dendrochronologie à Moudon nous a fourni les datations des nombreux pieux retrouvés durant ces deux dernières années. Le Laboratoire Archéolabs de Saint-Hilaire-du-Rosier a effectué les études palynologiques et sédimentologiques. Les relevés photographiques sont de MM. G. Zoller, J.-B. Sevette et M^{me} M. Delley.

¹⁰ B. REBER, *Esquisses archéologiques sur Genève et les environs*, Genève, 1905, pp. 31-39; *Les fouilles sur l'emplacement de la Madeleine-Longemalle, à Genève*, dans: *Bulletin de l'Institut National Genevois*, XLI, 1914, pp. 331-355.

¹¹ L. BLONDEL, *Le port gallo-romain de Genève*, dans: *Genava*, t. III, 1925, pp. 85-104; *Chronique 1925 (Le sanctuaire de Maia, Le port gallo-romain)*, dans: *Genava*, t. IV, 1926, pp. 68-77; *Chronique 1930 (Molard)*, dans: *Genava*, t. IX, 1931, pp. 60-61; *Chronique 1935 (Port romain)*, dans: *Genava*, t. XIV, 1936, pp. 40-42; *Le développement urbain de Genève à travers les siècles*, dans: *Cahiers de Préhistoire et d'Archéologie*, III, Genève-Nyon, 1946, pp. 20-23.

¹² Cf. par exemple, Ch. BONNET, *Chronique 1984 et 1985*, dans: *Genava*, n.s., t. XXXIV, 1986, pp. 59-60.

¹³ P. BRENIAC, *Analyse palynologique, rapports préliminaires*, 28 novembre 1987 et 4 février 1988, Archéolabs, St-Hilaire-du-Rosier.

¹⁴ A. GALLAY et G. KAENEL, *Repères archéologiques pour une histoire des terrasses du Léman*, dans: *Archives suisses d'anthropologie générale*, t. 45, fasc. 2, 1981, pp. 129-157.

- ¹⁵ G. KAENEL, M. KLAUSENER, S. FEHLMANN, *Lousonna 2, Nouvelles recherches sur le vicus gallo-romain de Lousonna (Vidy, Lausanne)*, Cahiers d'archéologie romande, 18, Lausanne, 1980, p. 141.
- ¹⁶ Y. BILLAUD, *Etudes sédimentologiques*, 29 février 1988 et 17 mars 1988, Archéolabs, St-Hilaire-du-Rosier.
- ¹⁷ Ces renseignements nous ont été fournis par M. Ch. Simon, anthropologue au Département d'Anthropologie de l'Université de Genève.
- ¹⁸ J.-L. BRUNAUX, *Les Gaulois, Sanctuaires et rites*, Paris, 1986.
- ¹⁹ W. WAURE et P. VOUGA, *La Tène, 2^e Rapport publié au nom de la Commission de La Tène, Fouilles de 1908*, dans: *Musée neuchâtelois, septembre-décembre 1909*, Neuchâtel, 1910, pp. 3-11.
- ²⁰ A. FURGER-GUNTI, *Der «Goldfund von Saint-Louis» bei Basel und ähnliche Keltische Schatzfunde*, dans: *Zeitschrift für Schweizer. Archäologie und Kunstgeschichte*, Bd. 39, 1982, pp. 1-47.
- ²¹ L. BLONDEL, *Maisons gauloises*, dans: *Genava*, t. X, 1932, pp. 55-65.
- ²² D. CASTELLA, *La nécropole du Port d'Avenches, Aventicum IV*, dans: *Cahiers d'Archéologie Romande*, 41, Avenches, 1987, pp. 11-19.
- ²³ L. BLONDEL, *Le port gallo-romain de Genève*, *op. cit.*, p. 86.
- ²⁴ Voir à ce propos: Ch. BONNET, *Chronique 1984 et 1985*, dans: *Genava*, n.s., t. XXXIV, 1986, pp. 52-55.
- ²⁵ J.-B.-G. GALIFFE, *Genève historique et archéologique*, Genève, 1869, pp. 1 et ss.; L. BLONDEL, *Le port gallo-romain...*, *op. cit.*, *Chronique 1925, op. cit.*; C.-A. BEERLI, *Rues Basses et Molard, Genève du XIII^e au XX^e siècle*, Genève, 1983, pp. 33 et ss.
- ²⁶ A. CORBOZ, *Après une découverte archéologique à la Croix d'Or, faut-il récrire l'histoire des Rues-Basses?*, dans: *Le Courrier du 12 août 1986*.
- ²⁷ *Regeste de Genève*, Genève, 1866, n° 1148, p. 279.
- ²⁸ Les travaux ont été placés sous la responsabilité de M.G. Zoller. Il a bénéficié de l'aide de M^{lle} M.-J. Mühlethaler.
- ²⁹ L. BLONDEL, *Chronique 1960-1961*, dans: *Genava*, n.s., t. IX, 1961, pp. 3-11; M.-R. SAUTER et A. GALLAY, *Fouilles gallo-romaines de la rue Etienne-Dumont à Genève*, dans: *Genava*, n.s., t. XI, 1963, pp. 51-79.
- ³⁰ Ch. BONNET, *Chronique 1984-1985*, dans: *Genava*, n.s., t. XXXIV, 1985, pp. 55-58; voir aussi: la continuation du ravin à la rue Chausse-Coqs: L. BLONDEL, *Chronique 1930*, dans: *Genava*, t. IX, 1931, pp. 61-62.
- ³¹ L. BLONDEL, *Le développement urbain de Genève à travers les siècles*, dans: *Cahiers de préhistoire et d'archéologie*, III, Genève-Nyon, 1946, pp. 38-42.
- ³² Les transformations de l'immeuble ont été effectuées par l'architecte J. Cerutti qui a permis cette reconnaissance archéologique.
- ³³ M. G. Zoller a suivi ce chantier et M. M.-A. Haldimann a fait une première analyse du matériel archéologique. Ce dernier nous a également fourni un rapport sur ces trouvailles.
- ³⁴ L. BLONDEL, *Chronique 1936*, dans: *Genava*, t. XV, 1937, pp. 47-53.
- ³⁵ M.-R. SAUTER, *Chronique 1976 et 1977*, dans: *Genava*, n.s., t. XXVI, 1978, pp. 86-89; M.-R. SAUTER et Ch. BONNET, *Chronique 1978 et 1979*, dans: *Genava*, n.s., t. XXVIII, 1980, pp. 15-17; Ch. BONNET, *Chronique 1984 et 1985*, dans: *Genava*, n.s., t. XXXIV, 1985, p. 55.
- ³⁶ Voir à ce propos la présentation de D. PAUNIER, *La céramique gallo-romaine à Genève, Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie (M.D.G.)*, t. IX, Genève-Paris, 1981, pp. 100-108.
- ³⁷ Ils ont été aidés dans leurs interventions par M^{mes} Fr. Plojoux, E. Ramjoué et par MM. D. Burnand, G. Deuber.
- ³⁸ L. BLONDEL, *Fortifications préhistoriques et marché romain au Bourg-de-Four*, dans: *Genava*, t. XII, 1934, pp. 39-63.
- ³⁹ III^e style pompéien, entre 10 avant J.-C. et 30 après J.-C., dont quelques exemples ont été retrouvés à Avenches, Commugny, Nyon et Augst.
- ⁴⁰ L. BLONDEL, *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève, M.D.G.*, t. VII, Genève, 1956, pp. 29-33.
- ⁴¹ MM. D. Burnand, G. Deuber, M.-A. Haldimann et A. Peillex sont intervenus sur les fouilles qui se sont déroulées de septembre 1986 à février 1987. Les relevés ont quelquefois été dressés dans des conditions difficiles, la température atteignant -17°. Nous remercions M. M. Frey, architecte, et ses associés pour leur appui ainsi que MM. Graber et Vuarraz, responsables du chantier.
- ⁴² Plusieurs personnes ont collaboré à ce chantier: M^{lles} Fr. Bonvin, M.-J. Mühlethaler, I. Plan et MM. D. Burnand, L. Napi, A. Peillex.
- ⁴³ L. BLONDEL, *La villa carolingienne de Saint-Gervais*, dans: *Genava*, t. XIX, 1941, pp. 187-201; H.-R. SENNHAUSER, *Vorromanische Kirchenbauten, Katalog der Denkmäler bis zum Ausgang der Ottonen*, Munich, 1966, pp. 94-95; Ch. BONNET, B. PRIVATI, *Genève, Découvertes à Saint-Gervais, Nouvelle image de la rive droite du Rhône*, dans: *Archéologie suisse*, 10-1987-3, pp. 128-129. Voir aussi pour une interprétation antérieure aux fouilles récentes: M.-R. SAUTER, *Chronique 1972-1973*, dans: *Genava*, n.s., t. XXII, 1974, p. 225.
- ⁴⁴ D. PAUNIER, *La céramique gallo-romaine...*, *op. cit.*, pp. 137-148, avec la bibliographie.
- ⁴⁵ Voir pour des peintures comparables dans: W. SULSER et H. CLAUSEN, *Sankt Stephan in Chur, Frühchristliche Grabkammer und Friedhofskirche*, Zürich, 1978.
- ⁴⁶ Ch. BONNET, *Chronique 1984 et 1985*, dans: *Genava*, t. XXXIV, 1986, pp. 62-63.
- ⁴⁷ M. D. Burnand et M^{lle} M. Joguïn ont participé aux travaux de prise documentaire.
- ⁴⁸ L. BLONDEL, *La route romaine de la rive gauche du lac: de Genève à Veigy*, dans: *Genava*, t. XVII, 1939, pp. 66-68.